



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de Règlement numéro 110.1-2026 modifiant les règlements du plan d'urbanisme Nos. 110 à 115 et abrogeant les règlements 271, 283, 284 et 285 relatifs aux Plans d'urbanisme, les Lotissements, Projets d'aménagement d'ensemble et les Plans d'implantation et d'intégration architecturale

Lors de la séance extraordinaire tenue le 21 avril 2026, le conseil municipal a présenté le projet de règlement numéro 110.1-2026 modifiant les règlements du plan d'urbanisme Nos. 110 à 115 et abrogeant les règlements 271, 283, 284 et 285 relatifs aux Plans d'urbanisme, les Lotissements, Projets d'aménagement d'ensemble et les Plans d'implantation et d'intégration architecturale. Le conseil a par la suite, lors de la séance extraordinaire tenue le 23 avril 2026, adopté en première adoption ledit règlement.

L'objet du règlement est de procéder à des modifications à son règlement de zonage afin d'ajuster les normes relatives aux superficies et aux largeurs minimales des terrains applicables aux usages d'habitation, et ce, dans le but de mieux répondre aux réalités du territoire et aux objectifs de planification. Ces modifications visent également à intégrer des critères relatifs aux projets d'aménagement d'ensemble et à réduire l'impact de la réglementation portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, le tout en conformité avec le schéma d'aménagement en vigueur.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le dimanche 3 mai à 14h00 à la salle communautaire située au 60 Route Morrison, à Arundel, et ce en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

L'objet de cette assemblée est d'expliquer les principaux éléments de ce projet de règlements et de recevoir les commentaires et suggestions des participants.

Le projet de règlement peut être consulté l'hôtel de ville d'Arundel, situé au 2, rue du Village, pendant les heures normales d'opérations; il est également accessible au site web de la municipalité.

Donné à Arundel ce 24 avril 2026
Philip Toone, greffier-trésorier





PUBLIC NOTICE

To those interested in Draft By-law No. 110.1-2026 amending the urban planning by-laws Nos. 110 to 115 and repealing By-laws 271, 283, 284 and 285 relating to Urban Plans, Land Subdivisions, Comprehensive Development Projects and Site Planning and Architectural Integration Plans

At the special meeting held on 21 April 2026, the municipal council presented draft by-law No. 110.1-2026 amending urban planning by-laws Nos. 110 to 115 and repealing By-laws 271, 283, 284 and 285 relating to Urban Plans, Land Subdivisions, Comprehensive Development Projects and Site Planning and Architectural Integration Plans. The council subsequently adopted the said by-law at first reading during the extraordinary meeting held on 23 April 2026.

The purpose of this by-law is to amend the zoning by-law in order to adjust the standards relating to the minimum plot areas and widths applicable to residential uses, with a view to better reflecting local conditions and planning objectives. These amendments also aim to incorporate criteria relating to comprehensive development projects and to reduce the impact of regulations concerning site plans and architectural integration, all in accordance with the current land use plan.

A public consultation meeting will be held on Sunday 3 May at 2 PM at the community hall located at 60 Route Morrison, Arundel, in accordance with the Land Use and Urban Planning Act.

The purpose of this consultation is to explain the main points of this draft by-law and to receive comments and suggestions from attendees.

The draft by-law is available for inspection at Arundel Town Hall, located at 2 Village Street, during normal opening hours; it is also available on the municipality's website.

Given at Arundel on 24 April 2026
Philip Toone, Clerk-Treasurer





AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de Règlement numéro 110.1-2026 modifiant les règlements du plan d'urbanisme Nos. 110 à 115 et abrogeant les règlements 271, 283, 284 et 285 relatifs aux Plans d'urbanisme, les Lotissements, Projets d'aménagement d'ensemble et les Plans d'implantation et d'intégration architecturale

Lors de la séance extraordinaire tenue le 21 avril 2026, le conseil municipal a présenté le projet de règlement numéro 110.1-2026 modifiant les règlements du plan d'urbanisme Nos. 110 à 115 et abrogeant les règlements 271, 283, 284 et 285 relatifs aux Plans d'urbanisme, les Lotissements, Projets d'aménagement d'ensemble et les Plans d'implantation et d'intégration architecturale. Le conseil a par la suite, lors de la séance extraordinaire tenue le 23 avril 2026, adopté en première adoption ledit règlement.

L'objet du règlement est de procéder à des modifications à son règlement de zonage afin d'ajuster les normes relatives aux superficies et aux largeurs minimales des terrains applicables aux usages d'habitation, et ce, dans le but de mieux répondre aux réalités du territoire et aux objectifs de planification. Ces modifications visent également à intégrer des critères relatifs aux projets d'aménagement d'ensemble et à réduire l'impact de la réglementation portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, le tout en conformité avec le schéma d'aménagement en vigueur.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le dimanche 3 mai à 14h00 à la salle communautaire située au 60 Route Morrison, à Arundel, et ce en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

L'objet de cette assemblée est d'expliquer les principaux éléments de ce projet de règlements et de recevoir les commentaires et suggestions des participants.

Le projet de règlement peut être consulté l'hôtel de ville d'Arundel, situé au 2, rue du Village, pendant les heures normales d'opérations; il est également accessible au site web de la municipalité.

Donné à Arundel ce 24 avril 2026
Philip Toone, greffier-trésorier





PUBLIC NOTICE

To those interested in Draft By-law No. 110.1-2026 amending the urban planning by-laws Nos. 110 to 115 and repealing By-laws 271, 283, 284 and 285 relating to Urban Plans, Land Subdivisions, Comprehensive Development Projects and Site Planning and Architectural Integration Plans

At the special meeting held on 21 April 2026, the municipal council presented draft by-law No. 110.1-2026 amending urban planning by-laws Nos. 110 to 115 and repealing By-laws 271, 283, 284 and 285 relating to Urban Plans, Land Subdivisions, Comprehensive Development Projects and Site Planning and Architectural Integration Plans. The council subsequently adopted the said by-law at first reading during the extraordinary meeting held on 23 April 2026.

The purpose of this by-law is to amend the zoning by-law in order to adjust the standards relating to the minimum plot areas and widths applicable to residential uses, with a view to better reflecting local conditions and planning objectives. These amendments also aim to incorporate criteria relating to comprehensive development projects and to reduce the impact of regulations concerning site plans and architectural integration, all in accordance with the current land use plan.

A public consultation meeting will be held on Sunday 3 May at 2 PM at the community hall located at 60 Route Morrison, Arundel, in accordance with the Land Use and Urban Planning Act.

The purpose of this consultation is to explain the main points of this draft by-law and to receive comments and suggestions from attendees.

The draft by-law is available for inspection at Arundel Town Hall, located at 2 Village Street, during normal opening hours; it is also available on the municipality's website.

Given at Arundel on 24 April 2026
Philip Toone, Clerk-Treasurer

